



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 108058

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question de la précarité de nombreux de nos concitoyens et de la situation des citoyens sans domicile fixe. À l'occasion des élections présidentielles de 2007, le candidat de la majorité UMP avait promis : "je veux que, d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid ». Cette promesse semblait déjà difficile à réaliser lorsque Nicolas Sarkozy l'avait évoquée voici cinq ans, et elle n'a évidemment pas été tenue par la majorité. Il lui demande quelles mesures ont été mises en oeuvre pas la majorité en vue de donner à toit à chacun de nos concitoyens et ce que compte faire le Gouvernement pour réaliser la promesse du candidat de la majorité élu en 2007.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108058

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4735

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)